



PAR COURRIEL

Québec, le 9 octobre 2026



N/Réf. : AI2627-225

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents détenus par la Commission de toponymie concernant le mont Philippe-Morel

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents faite en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée « *Loi sur l'accès* ») et reçue le 25 septembre 2026.

Votre demande concerne le nom **Mont Philippe-Morel**, officialisé par la Commission de toponymie le 12 décembre 1985 et désignant une montagne située à Saint-Donat. Vous avez demandé à obtenir les documents ou les renseignements relatifs à cette désignation, y compris notamment :

- la proposition originale du nom **Mont Philippe-Morel**;
- l'identité de la personne, de l'organisme ou de l'autorité qui a proposé cette désignation;
- les recherches ou les renseignements biographiques concernant Philippe Morel qui ont été soumis à la Commission;
- les motifs justifiant le choix de son nom;
- les raisons pour lesquelles cette montagne en particulier a été choisie;
- la correspondance entre la Commission et la Municipalité de Saint-Donat ou des organismes locaux;
- le procès-verbal, le compte rendu ou l'extrait de la séance ayant mené à la décision d'adopter cette désignation;
- toute référence à l'Année internationale de la jeunesse (1985);
- toute information permettant d'établir un lien entre Philippe Morel et Saint-Donat.

Vous trouverez donc, joint au présent courriel, un fichier rassemblant les documents repérés répondant à votre demande.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative portant sur l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'application de la *Loi sur l'accès*,

Original signé

Véronique Voyer

acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. : Documents repérés
Note explicative (avis de recours)

